



Bruxelles, le 31 octobre 2023

CM 5154/23  
PTS A

## **LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"**

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Affaires générales)

Bâtiment Europa, Bruxelles

15 novembre 2023

### **Les points ci-après sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"**

#### **Activités non législatives**

##### **Affaires générales**

57<sup>e</sup> session du Conseil de l'EEE (Bruxelles, 20 novembre 2023)

*Établissement de la position de l'UE*

Déclaration commune sur des principes directeurs pour des dialogues structurés dans le cadre de l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni

*Approbation*

##### **Santé**

Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) 14761/23 + ADD1  
– Dixième session de la conférence des parties (COP 10)  
(Panama, du 20 au 25 novembre 2023)

a) Décision du Conseil relative aux positions de l'UE à prendre lors  14437/23 + ADD1  
de la dixième session de la conférence des parties à la  
convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)  
pour la lutte antitabac (CCLAT)  
*Adoption*

b) COP 10 de la CCLAT - Positions et positions communes de 14595/23  
l'Union  
*Approbation*  
approuvé par le Coreper (1<sup>re</sup> partie) le 18.10.2023

## Affaires institutionnelles

### Nominations

Un membre (RO) du Comité économique et social européen

*Adoption*

---

Sur la base d'une proposition de la Commission

---